

TABLEAU DE BORD DE L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE



N°3, Janvier 2015

Luxembourg

- D'après la première estimation du STATEC, la croissance économique aura été de 2,3% au 3^{ème} trimestre 2014, après 1% et 0,5% les deux premiers trimestres. En l'état, l'acquis de croissance (taux de croissance sur l'année que l'on obtiendrait si la croissance est nulle au dernier trimestre) est de 2,9%. 2014 devrait donc être la deuxième meilleure année en termes de croissance depuis la crise pour le Luxembourg, après 2010. L'économie luxembourgeoise fera-t-elle mieux en 2015 ? *A priori* non !
- Sur l'ensemble de l'année 2014, l'inflation n'aura été que de 0,6%. Il y a un large consensus sur le fait que l'inflation luxembourgeoise sera proche des 1% en 2015. Dans un tel environnement de basse-flation, 2015 pourrait très bien être une nouvelle année sans déclenchement automatique de l'indexation des salaires et des pensions.
- Après « l'âge de glace » qui aura duré 4 ans, le dialogue social fête son retour. Deux accords bipartite ont été conclus et la tripartite devrait également reprendre ses travaux. Le rendez-vous est donné le 26 janvier pour un premier échange de vue sous l'égide du Conseil économique et social.

Zone euro

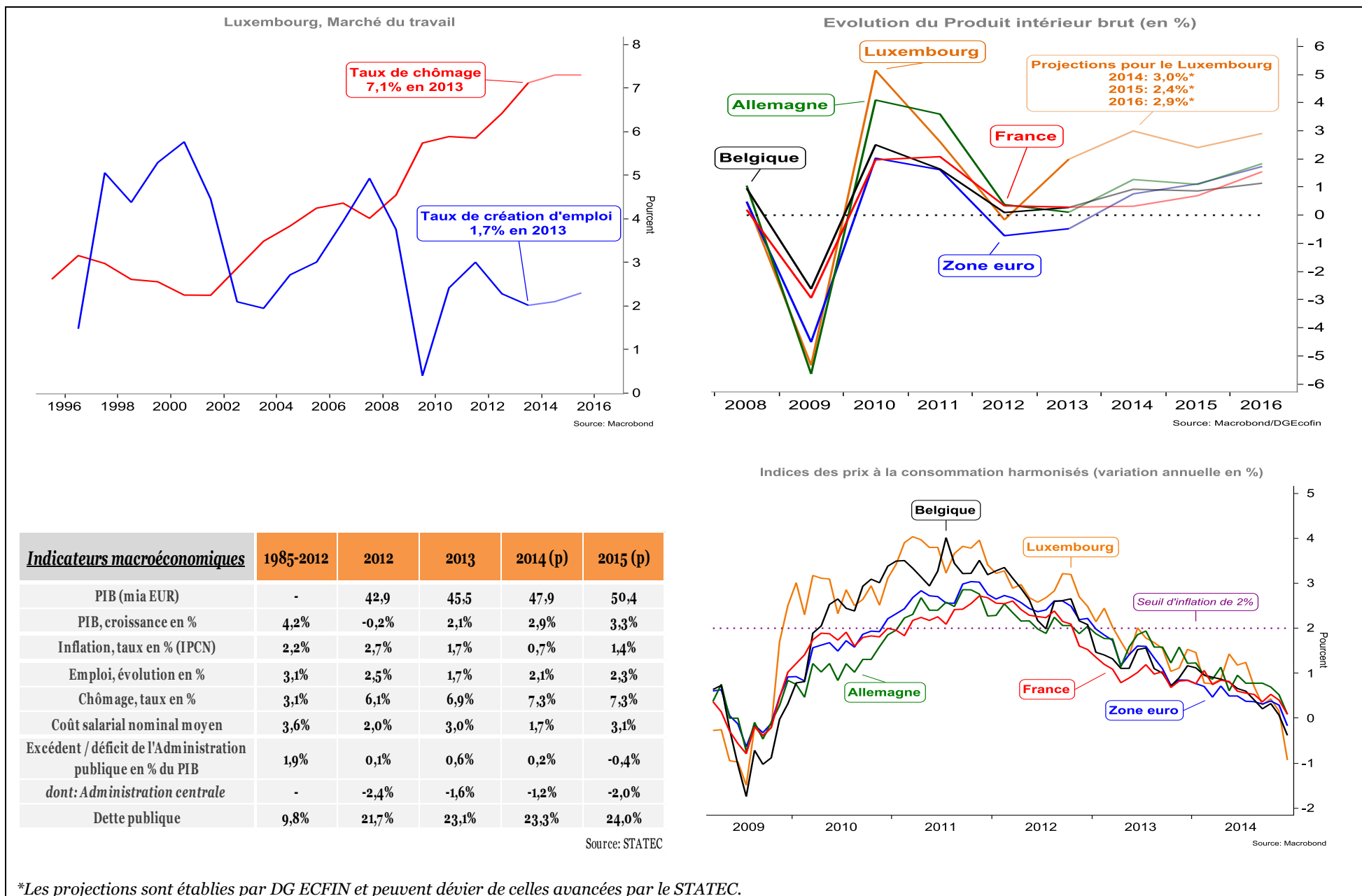
- L'année 2015 est celle d'une belle promesse pour la zone euro ; ce doit être la première année depuis la crise où tous les pays membres (au nombre de 19 actuellement) seront en croissance. Mais l'hypothétique Grexit (sortie de la Grèce de la zone euro) en lien avec les élections législatives du 25 janvier occupe beaucoup plus les esprits que l'« appante » Greekovery (croissance attendue entre 2 et 3% en 2015, excédent primaire (avant intérêts sur la dette) proche de 3% du PIB), et fait de l'ombre à cette belle promesse ; dommage, c'était l'occasion de faire valoir que la zone euro va « un peu » mieux.
- Ne dit-on pas que l'histoire est un éternel recommencement ? En 2005, sous présidence luxembourgeoise de l'UE, le pacte de stabilité et de croissance (PSC) a été réformé pour devenir plus « flexible ». Le premier ministre luxembourgeois d'alors était Jean-Claude Juncker. 10 ans après, la Commission européenne (dont la présidence incombe à M. Juncker) a introduit une nouvelle dose de flexibilité (et de complexité) dans le PSC. Désormais, elle prendra notamment en compte l'incidence budgétaire positive des réformes structurelles. La France, grâce à cette nouvelle lecture du PSC, devrait obtenir un délai supplémentaire avant de devoir ramener son déficit public sous la barre des 3% du PIB.
- Le programme OMT (opération monétaire sur titres) créé par la BCE en septembre 2012 et destiné (selon la BCE) à « préserver une transmission appropriée de la politique monétaire ainsi que l'unicité de la politique monétaire » n'a pas la cote en Allemagne. Si bien que la Bundesverfassungsgericht (Cour constitutionnelle fédérale allemande) a saisi la Cour de justice de l'Union européenne, en février 2013, la questionnant sur la légalité du programme OMT. Selon les conclusions de l'avocat général, publié le 14 janvier 2015, le programme OMT « est, en principe, compatible avec le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne » et donc entre dans le mandat de la BCE ; ouf ! La prochaine réunion de la BCE, le 22 janvier, où devrait être annoncée le lancement de l'assouplissement quantitatif (QE) se fera dans un environnement serein.

Reste du monde

- La Banque nationale suisse (BNS) a décidé de mettre fin au taux plancher de 1euro pour 1,20 franc suisse le 15 janvier. Suite à cette décision surprise le franc suisse a gagné plus de 20% par rapport à l'euro sur une séance. Quels seront les effets de cette décision sur les exportations des entreprises suisses, sur la crédibilité future de la BNS, sur la parité franc suisse/€ ? il est encore trop tôt pour le savoir précisément !

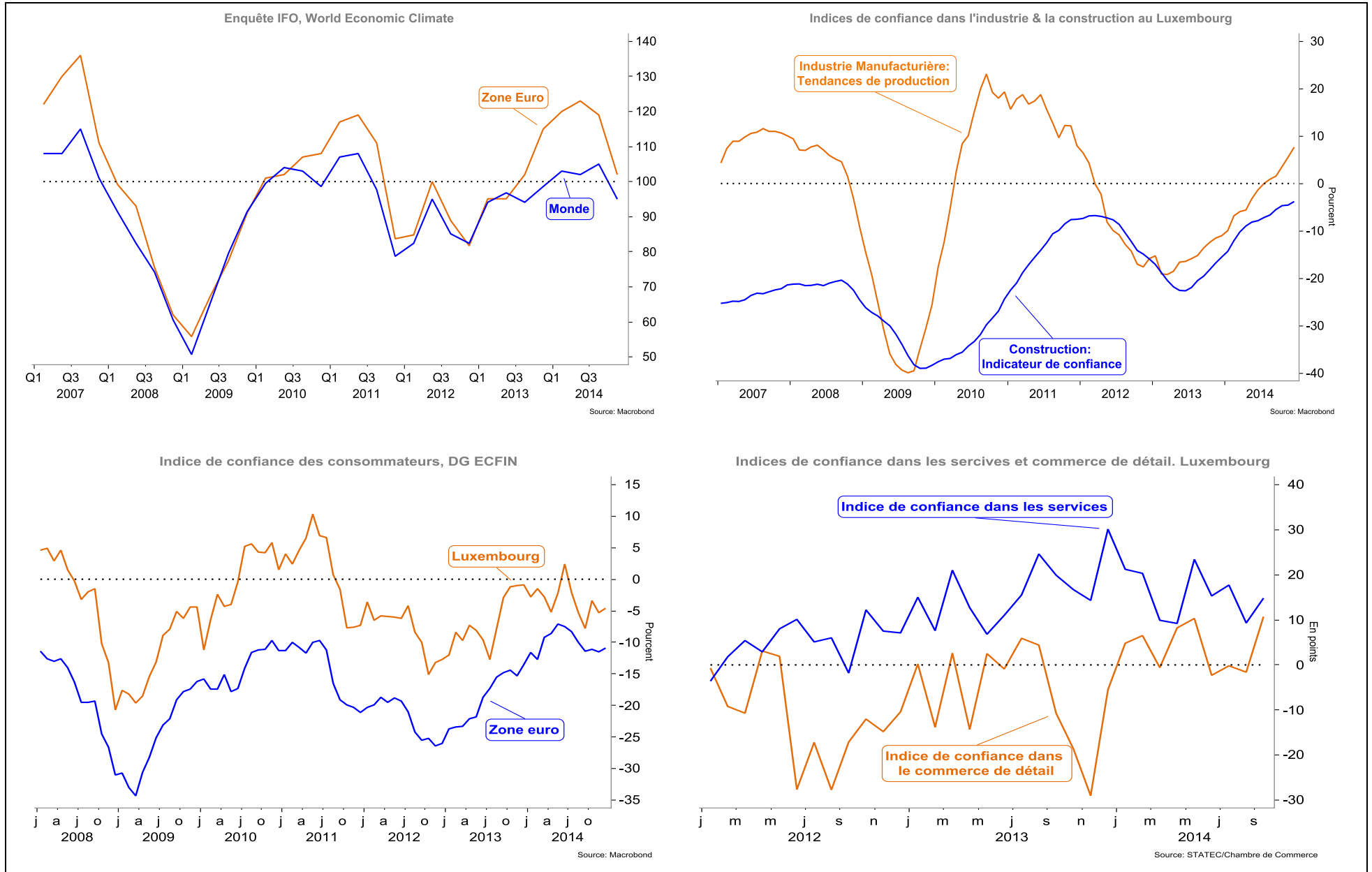
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE –

Des indicateurs clés comme le PIB ou encore le taux de chômage permettent d'établir un premier diagnostic de l'état de santé de l'économie :



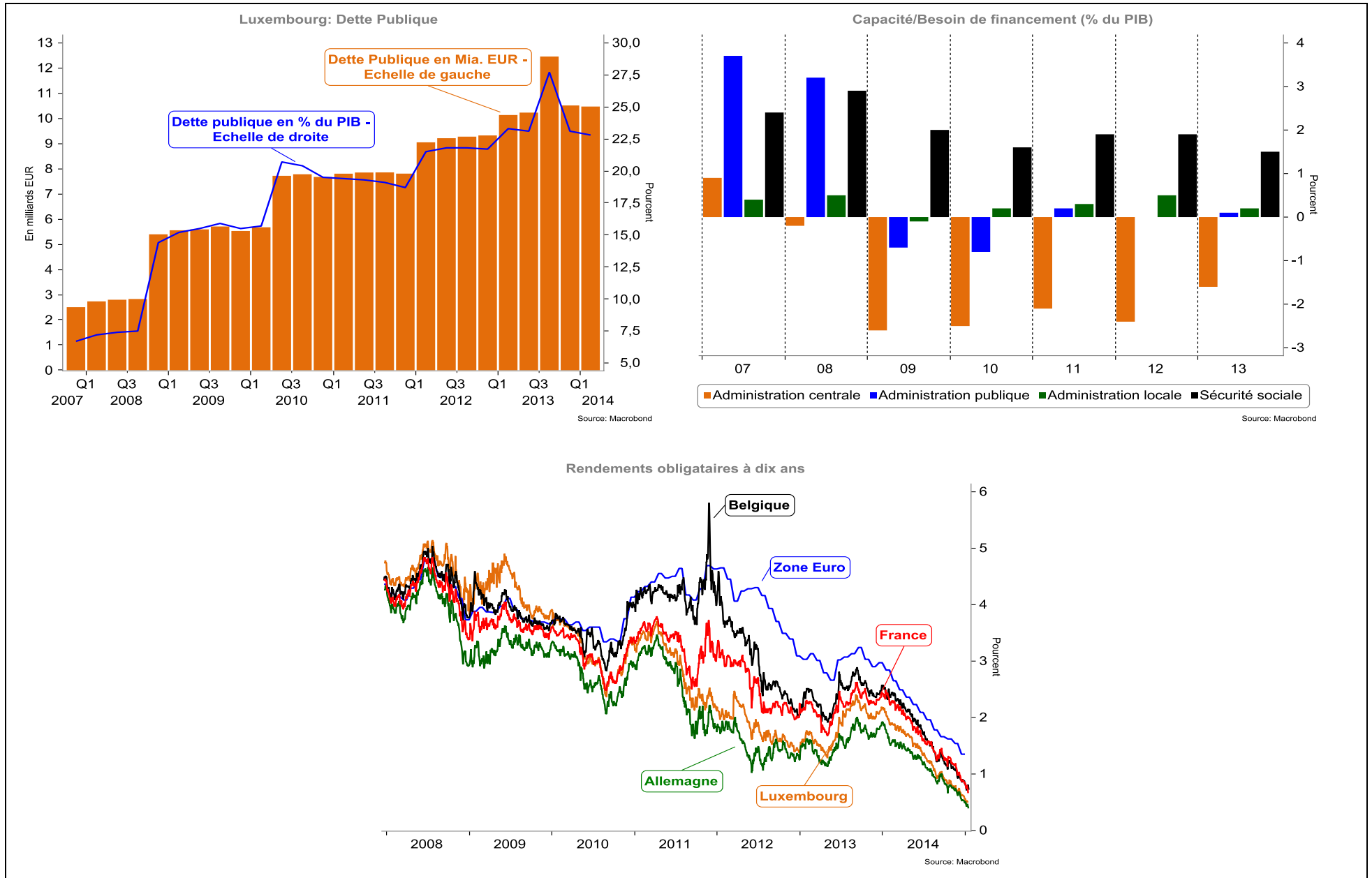
INDICES DE CONFIANCE –

Les indices de confiance se basent sur des enquêtes menées auprès des ménages et des entreprises à intervalles réguliers permettant ainsi d'émettre des prévisions à court terme sur l'état de l'économie:



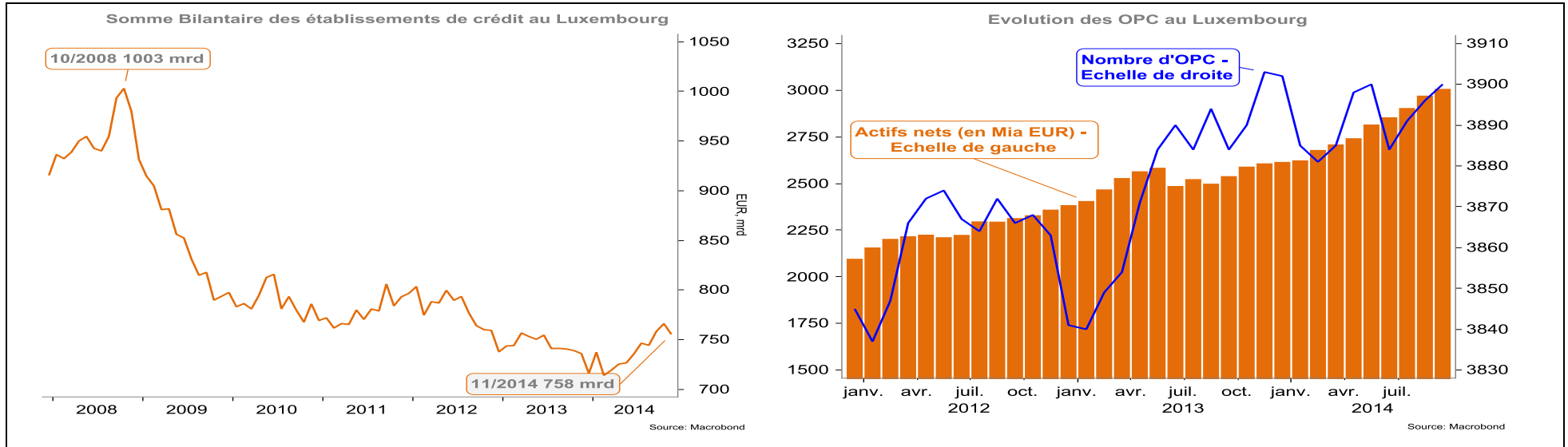
FINANCES PUBLIQUES –

Connaissant une dégradation importante singulièrement lors des années de crise, il importe de suivre de près l'évolution des finances publiques dans une perspective de développement durable du modèle socio-économique luxembourgeois :



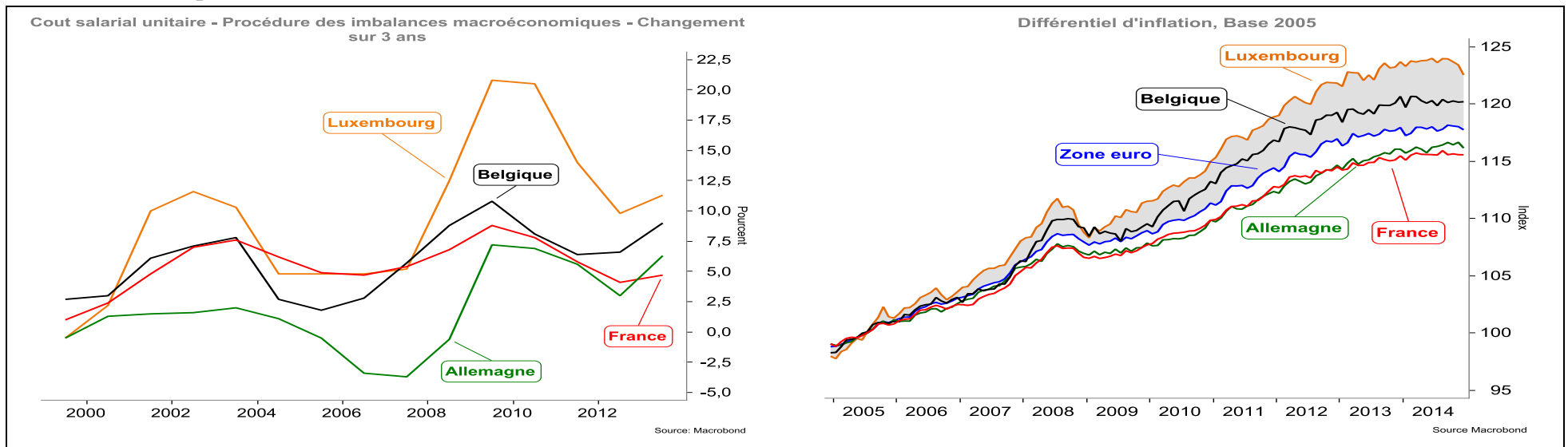
PLACE FINANCIERE –

Etant le pilier phare de l'économie luxembourgeoise et un important prestataire de services aux ménages et aux entreprises, son évolution peut avoir des répercussions non-négligeables sur le reste de l'économie:



COMPÉTITIVITÉ-COÛT –

L'évolution des coûts auxquels les entreprises doivent faire face détermine directement leur degré de compétitivité ainsi que le niveau et l'intensité des activités économiques:



A propos de la Fondation IDEA a.s.b.l.

IDEA est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire et ouvert, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce, et qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable du Luxembourg et de l'intérêt économique général du pays. IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique, d'une part, en l'alimentant par des analyses économiques rigoureusement recherchées et documentées et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

IDEA invite le public à discuter contradictoirement les analyses, idées et propositions qu'elle publie et organisera à cet effet régulièrement des conférences-débats, des tables rondes et des ateliers thématiques sur des sujets divers revêtant une importance capitale pour l'avenir socio-économique du Grand-duché de Luxembourg. Les publications, idées et vidéos d'IDEA profiteront d'une large diffusion via les médias sociaux.

Gouvernance

IDEA est administré par un Conseil d'administration (CA) disposant de pouvoirs étendus pour gérer l'association. Il en définit les orientations et les priorités générales en concertation avec le Conseil scientifique (CS). Le CA pourra déléguer, sous sa responsabilité, la gestion journalière à un directeur chargé des affaires courantes.

Le Conseil scientifique (CS), actuellement en cours de constitution, est nommé par le CA pour un terme renouvelable de 3 ans. Il a pour vocation de conseiller et d'accompagner IDEA quant à la pertinence et l'opportunité des projets et activités menés. Il a un droit de regard sur les études, les prises de position et les pistes de réflexion élaborées et approuve les principales contributions mises au point. Il veille à ce que les activités menées s'inscrivent dans les missions stratégique et opérationnelle définies par les statuts. Le CS se prononce également sur la qualité scientifique et méthodologique des travaux. En outre, il intervient dans les travaux de l'association de son initiative propre ou sur demande du CA.

L'Equipe opérationnelle (EO) prépare les travaux et les contributions à élaborer par IDEA. Il incombe à l'EO de transformer les lignes directrices du CA en priorités de travail de l'association et de suivre constamment les avis et recommandations du CS dans le cadre de l'élaboration de ses contributions. Les travaux administratifs et de fonctionnement sont également du ressort de l'EO.

Pour plus d'informations :

www.fondation-idea.lu

www.twitter.com/FondationIDEA

Contacts de l'Equipe opérationnelle :

Marc Wagener, tél: 42 39 39 376, marc.wagener@fondation-idea.lu

Muriel Bouchet, tél : 42 39 39 491, muriel.bouchet@fondation-idea.lu

Michel-Edouard Ruben, tél. 42 39 39 441, michel-edouard.ruben@fondation-idea.lu

Jérôme Merker, tél. 42 39 39 354, jerome.merker@fondation-idea.lu

Lynn Schetgen, tél: 42 39 39 486, lynn.schetgen@fondation-idea.lu